

Le 27 octobre 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 3**
 Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
 des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er}
 octobre 2023

Chère consoeur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans votre correspondance datée du 17 octobre 2023¹, le GRAME dépose par la présente sa preuve dans le cadre de la phase 3 du dossier cité en objet. Cette preuve est constituée d'un rapport et de trois annexes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (4)
cc. Me Vincent Locas et Me Marie Lemay Lachance, pour Énergir

¹ [A-0088](#)